ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

Mise à jour de cette page :
17/03/2023

Aide à l’action des collectivités territoriales en [illegible] qualité de l’air (AACT-AIR)

[illegible]ement du territoire Alimentation et Agriculture Environnement intérieur

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du vendredi 2 décembre 2022 - 10:00 à partir de vendredi 2 décembre 2022 - 10:00 au jeudi 16 mars 2023 - 12:00 à partir de jeudi 16 mars 2023 - 12:00

Publics :
Professionnels
Élus
Salariés

Lien externe
https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20221117/ai...

L'Ademe propose, comme chaque année, un AAP à destination des collectivités portant sur la qualité de l'air intérieur et extérieur : « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'Air » (AACT-AIR). Cet appel à projets (AAP) apporte un soutien financier aux collectivités pour mener des études permettant d'identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air. Le dépôt des candidatures se fait à deux dates successives : jeudi 16 mars 2023 à 12h et jeudi 25 mai 2023 à 12h.

Les thématiques proposées sont très vastes :

- Transports et mobilité
- Urbanisme et chantier du BTP
- Air intérieur
- Combustion de biomasse
- Agriculture
- Air et santé
- Changement de pratiques collectives et individuelles

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Ademe via ce lien.

Personne contact

Formulaire contact Ademe

Organisateur

- Ademe